

Fiche des données de sécurité CE

Date d'édition / No. référence 24.03.03 00414.01

Remplace l'édition du 15.08.02

Blasolube 414

Page 1 de 4

Société	Blaser Swissslube SA, CH-3415 Hasle-Rüegsau Tel.: int. ++41 (0)34 460 01 01	
----------------	--------------------------------------------------------------------------------	--

1	Nom commercial et fournisseur	
1.1	Nom commercial / marquage des marchandises	Blasolube 414
	Art. No.	414-01
1.2	Application / emploi	Graisse universelle, biologiquement dégradable
1.3	Fabricant	Blaser Swissslube SA, CH-3415 Hasle-Rüegsau
1.4	Fournisseur	Blaser Swissslube SA, CH-3415 Hasle-Rüegsau
1.5	No. secours toxiques Suisse	01/ 251 51 51 Centre d'Information toxicologique CH-Zurich

2	Composition	
2.1	Caractérisation chimique	Li/Ca-Graisse à base des oils native et synthetic avec additives
2.2	Composants dangereux	Substances dangereuses au sens des directives CE 1999/45/CEE (88/379/CEE) et 67/548/CEE: < 1.5% 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol CAS-No. 128-37-0 / EINECS-Nr. 204-881-4 -: Très toxique. R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2.3	Autres informations	

3	Identification des dangers	- Le produit n'est pas une préparation dangereuse au sens des directives de la CE et n'est donc pas soumis à l'obligation de marquage.
----------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4	Premiers secours	
4.1	Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter le médecin.
4.2	Contact avec la peau	Laver à l'eau, avec un savon doux.
4.3	Ingestion	Ne pas provoquer de vomissements. Consulter le médecin.
4.4	Inhalation	Normalement pas possible.
4.5	Autres informations	

5	Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1	Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone, extincteur en poudre, mousse, brouillard d'eau.
5.2	Moyens d'extinction déconseillés	Jet d'eau direct
5.3	Autres informations	

Fiche des données de sécurité CE

Date d'édition / No. référence 24.03.03 00414.01

Remplace l'édition du 15.08.02

Blasolube 414

Page 2 de 4

6	Après déversement / écoulement	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux courantes ou le sol. Ramasser par des moyens mécaniques.
----------	---------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7	Manipulation et stockage	
7.1	Manipulation	Observer les mesures de précaution usuelles lors du maniement des substances chimiques.
7.2	Hygiène du travail	A tenir éloigné des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Laver à fond les mains, avant la pause et à la fin du travail. Les pièces de vêtements imbibées doivent être remplacées.
7.3	Stockage	A stocker en récipients d'origine bien fermés.
7.4	Lieu de stockage	
7.5	Protection contre l'incendie et les explosions	Observer les mesures de précaution usuelles pour les produits inflammables.

8	Contrôle de l'exposition / protection individuelle	
8.1	Equipements techniques	
8.2	Contrôle des valeurs limites d'exposition	Ce produit ne contient aucune composante à teneur limite à observer sur les lieux de travail.
8.3	Protection individuelle	
8.3.1	Protection respiratoire	Non indispensable.
8.3.2	Protection des mains	Les gants de protection sont recommandés si des contacts prolongés ou répétés avec la peau peuvent se produire.
8.3.3	Protection des yeux	Le port de lunettes n'est pas exigé mais recommandé.
8.3.4	Autres	Vêtements de travail.

9	Propriétés physiques et chimiques		
9.1	Etat	Pâte	
9.2	Couleur	jaune brunâtre	
9.3	Odeur	caractéristique	
9.4	Changement d'état Point de goutte	185 °C	Contrôlé selon: ISO 2176
9.5	Densité	0.92 g/cm ³ (20°C)	
9.6	Pression de vapeur	< 0.1 mbar (20 °C)	
9.7	Pénétration	265 - 295 mm/10 (25° C)	ISO 2137
9.8	Solubilité dans l'eau	< 0.1 g/l (20° C) pratiquement insoluble	
9.9	Valeur pH	n.a.	
9.10	Point d'éclair	> 200 °C (basé sur composant principal)	ISO 2592
9.11	Température d'inflammation	n.b. °C	

Fiche des données de sécurité CE

Date d'édition / No. référence 24.03.03 00414.01

Remplace l'édition du 15.08.02

Blasolube 414

Page 3 de 4

9.12 Limites d'explosivité min.: n.b. Vol.%
max.: n.b. Vol.%

9.13 Autres informations

10 Stabilité et réactivité

10.1 Décomposition thermique Craquage aux températures >350 °C.

10.2 Produits de décomposition dangereux Aucun en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.3 Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Autres informations

11 Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë DL₅₀ (orale, rats): > 5000 mg/kg (calculé)

11.2 Autres informations

12 Informations écologiques

Le produit est facilement biodégradable selon l' OCDE 301B.

12.1 Classe des matières constituant une menace pour les eaux WGK 1 - légère menace pour les eaux

13 Elimination

CH: conformément à l'ODS du 12.11.1986.

F: Elimination selon la loi du 15 juillet 1975 (No. 75-633) relative à l'élimination des déchets, et le décret du 19 août 1977 (No. 77-974).

13.1 Code de déchet européen 12 01 12

13.2 Code de déchet en Suisse 1740

14 Transport

14.1 GGVE / GGVS classe chiffre

RID / ADR classe chiffre

No. UN

Chiffre de Kemler

Déclaration terre

14.2 GGVSee classe chiffre

ADNR classe chiffre

No. UN

IMDG-code page

EMS

MFAG

Groupe d'emballage

Déclaration mer

14.3 ICAO / IATA-DGR

UN-No.

Proper Shipping Name

Subsidiary Risk

Labels

Packing Group

Passenger Aircraft

Packing Instruction

max.

Cargo Aircraft only

Packing Instruction

max.

Fiche des données de sécurité CE

Date d'édition / No. référence 24.03.03 00414.01

Remplace l'édition du 15.08.02

Blasolube 414

Page 4 de 4

14.4	Autres informations	N'est pas une marchandise dangereuse au sens de ces réglementations de transport.
------	---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

15	Informations réglementaires	Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage au sens des directives CE.
15.1	Suisse: OFSP T No.	611500
15.2	Suisse: Classe de toxicité	Hors classe de toxicité
15.3	No. CE	
15.4	Symboles de danger	–
15.5	Indications de danger	Pas de symbole de danger, pas de Risques particulières ni de Conseils de prudence applicable
15.6	Risques particulières	R: -
15.7	Conseils de prudence	S: -
15.8	Valeur MAK	
15.9	Classification BVD	F4 s Fu PN3
15.10	VbF	
15.11	Autres informations	

16	Autres indications	Le produit ne contient pas de PCB (biphényle surchloré), PCT, TCDD (tétrachlordibenzodioxine) ou d'autres substances analogues à la dioxine. Changement: Pts. 2.2; 12; 13.1; 13.2, 15; 15.5; 15.9 Abréviations: n.a. = non applicable; n.b. = non défini
-----------	---------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches des données de sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.